

Paris, le 30 novembre 2023.

Communiqué de presse

Les objectifs climat dans la rémunération des dirigeants du SBF 120 : 3ème baromètre IFA-Ethics&Boards-Chapter Zero France

L'Institut français des administrateurs (IFA), Ethics&Boards et Chapter Zero France publient la troisième édition du baromètre des rémunérations consacré aux objectifs climat dans la politique de rémunération des dirigeants du SBF 120.

Près de neuf entreprises sur dix consacrent au moins un objectif climat/environnement à la rémunération de leur dirigeant au sein du SBF 120 .

Ce baromètre montre l'importance des objectifs climatiques et environnementaux dans la rémunération des dirigeants. **88% des entreprises du SBF 120 ont mis en place au moins un objectif climat/environnement court-terme ou long-terme de la politique de rémunération de leur dirigeant, en hausse de 8 points par rapport à la précédente observation, soit 105 sociétés contre 95 sociétés en 2022.**

Pour la première fois, plus de la majorité (53%) des entreprises du SBF 120 intègrent à la fois au moins un critère climat/environnement à court et à long-terme dans la rémunération de leur dirigeant. Cet indicateur fait un bond de dix points entre 2022 et 2023.

Les entreprises du SBF 120 sont par ailleurs depuis cette année une majorité (54%) à utiliser les critères climat quantitatifs comme indicateur long-terme de la rémunération du dirigeant, ce qui inscrit une hausse significative de 9 points entre 2022 et 2023.

Le nombre de sociétés utilisant les critères climat/environnement de court terme (quantitatifs) est également en forte progression (44%, 53 sociétés, soit + 8 points par rapport à 2022)

Le poids des critères climat/environnement dans la rémunération des dirigeants du SBF 120 progresse en un an de 5,6% à 6,3% de la rémunération court-terme et de 9,9% à 11,3% de la rémunération long-terme.

Les objectifs climat court terme fixés en 2022 ont atteint un taux de réalisation de 112,6%. Cette surperformance constatée depuis deux ans dans un contexte de hausse des émissions de gaz à effet de serre, questionne deux aspects : l'ambition des objectifs fixés par rapport à la trajectoire de décarbonation attendue pour 2030 d'une part, la pertinence des indicateurs choisis d'autre part.



Pour Denis TERRIEN, président de l'IFA : « La troisième édition de ce baromètre montre à quel point la rémunération des dirigeants du SBF 120 est devenue un marqueur de la gouvernance responsable des organisations. Nous nous réjouissons d'observer l'engagement croissant des conseils d'administration pour inciter les dirigeants à conduire une transition vers un modèle économique vertueux, tenant compte de la préservation de l'environnement ».

Pour Floriane de SAINT-PIERRE, fondatrice d'Ethics&Boards : « L'intégration d'objectifs climat dans la rémunération variable annuelle et/ou de long terme des CEO du SBF120 progresse significativement cette année et devient une pratique quasi générale des grandes entreprises françaises. Plus de la moitié de ces entreprises fixent cette année des objectifs quantitatifs. Ceci témoigne de l'engagement des dirigeants sur ce sujet. Néanmoins, les objectifs climat ne représentent en moyenne que 6,3% (vs 5,6% en 2022) des conditions des performances du variable annuel, ce qui constitue un axe de progrès ».

Pour Monica de VIRGILIIS, présidente de Chapter Zero France, co-présidente du club nominations-rémunérations de l'IFA: « Alors que, pour les sociétés qui les communiquent, le taux de réalisation des critères de performance annuels liés à réduction d'émissions GES, dépassent les objectifs, la tendance des émissions mondiales est à l'augmentation. Plusieurs raisons pourraient expliquer ce décalage. Une recommandation aux entreprises pourrait être de compléter le niveau de réalisation des critères de performance de réduction d'émissions GES dans le rapport de rémunération avec l'alignement par rapport à l'objectif 2030 validé SBTi ».

À propos de l'IFA :

Créé en 2003, l'IFA - Institut Français des Administrateurs - est une association indépendante qui rassemble et représente 3500 administratrices et administrateurs engagés au sein de toutes formes d'organisations dans l'exercice de leurs responsabilités. Présidé par Denis TERRIEN et dirigé par Karine DOGNIN SAUZE, l'IFA s'attache à promouvoir une gouvernance responsable, créatrice de valeur durable en veillant au bien commun. Dans un rôle d'accompagnement, d'information, de formation et en tant qu'acteur de référence des principes de bonne gouvernance, l'IFA représente des profils extrêmement variés : administrateurs d'entreprises cotées ou non, sociétés familiales, sociétés mutualistes, entreprises publiques, associations, fondations...

Site Internet : www.ifa-asso.com

À propos de Chapter Zero France :

Créé en 2020, Chapter Zero France est une association d'intérêt général à but non lucratif qui regroupe des administrateurs souhaitant se saisir activement du sujet climatique afin d'intégrer pleinement ses implications dans la stratégie de la société dont ils font partie du conseil d'administration.

L'association est le représentant français de la Climate Governance Initiative initiée par le Forum Économique Mondial en 2019, qui s'appuie aujourd'hui sur un réseau de trente Chapters à l'international couvrant 71 pays.

Le rôle de Chapter Zero France est de créer, pour les administrateurs en France, une plateforme de connaissances et un espace de réflexion et de dialogue dédié au rôle de la gouvernance face aux enjeux climatiques.

Site Internet : www.chapterzero-france.com

À propos d'Ethics & Boards :

Ethics & Boards est le spécialiste de la gouvernance engagée, partenaire de l'évaluation des conseils et de la réflexion stratégique. Expert des données de gouvernance au service des émetteurs, des investisseurs et des parties prenantes, Ethics & Boards permet de visualiser, comparer et définir les matérialités d'une gouvernance engagée. Sa banque de données internationales couvre depuis plus de 10 ans 80+ indices boursiers et propriétaires.

Site Internet : www.ethicsandboards.com

Contacts presse :

Isabelle d'Halluin - Isabelle d'Halluin Communication - indh@isabelledhalluin.com
06 03 00 88 48 / 06 45 28 67 25